

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de vos données à caractère personnel

1. Généralités

La Chambre des représentants et le service Citoyenneté traitent vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données) et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Chambre des représentants et le service Citoyenneté veillent à traiter vos données à caractère personnel de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées.

2. Sécurité et confidentialité des données

La Chambre des représentants et le service Citoyenneté entreprennent les démarches nécessaires pour garantir la sécurisation de vos données à caractère personnel. Ils veillent à ce que vos données soient protégées notamment contre l'accès non autorisé, l'utilisation illégitime, la perte ou des modifications non autorisées. Ils ont mis en place diverses mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité et la confidentialité de vos données à caractère personnel.

3. Qui est le responsable du traitement et le délégué à la protection des données ?

La Chambre des représentants est le responsable du traitement des données à caractère personnel qu'elle traite dans le cadre de l'exécution de ses missions. Ceci implique que la Chambre des représentants détermine, seul ou conjointement avec d'autres, les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel.

Le délégué à la protection des données est monsieur Sébastien Van Koekenbeek (02 549 91 98 – dpo@lachambre.be). Il est la personne de contact pour toutes les questions relatives aux traitements de vos données à caractère personnel et à l'exercice de vos droits que confère le Règlement général sur la protection des données.

4. Quelles sont les données à caractère personnel traitées et pour quelles finalités sont-elles traitées ?

Les catégories de données à caractère personnel traitées par la Chambre des représentants et le service Citoyenneté sont notamment les suivantes :

- les données d'identification (p. ex. : nom, prénom, date de naissance, numéro de registre national) ;
- les données de contact (p. ex. : adresse, numéro de téléphone) ;
- les données transmises par les autorités publiques auteurs d'avis dans le cadre de votre demande.

Les traitements de ces données à caractère personnel sont réalisés notamment dans le cadre des finalités suivantes :

- observer les obligations légales ;
- exercer les compétences constitutionnelles, légales et réglementaires ;
- archivage et recherche historique ;
- assurer la liberté d'information;
- garantir l'accès du public aux documents officiels.

Vos données à caractère personnel ne seront jamais traitées par la Chambre des représentants et le service Citoyenneté à des fins commerciales ou publicitaires ni transférées à des tiers qui utiliseraient ces données à de telles fins.

5. Quels sont les destinataires de vos données à caractère personnel ?

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la Chambre des représentants et le service Citoyenneté peuvent être amenés à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants :

- vous-même ;
- les autorités publiques auteurs d'avis dans le cadre de votre demande ;
- des parties à une procédure administrative ou judiciaire qui implique la Chambre des représentants;
- des tiers dans le cadre d'obligations contractuelles.

6. Transferts à un pays tiers ou à une organisation internationale

Vos données personnelles ne sont transmises ni à un pays tiers, ni à une organisation internationale.

7. Conservation de vos données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

8. Quels sont vos droits sur les données à caractère personnel traitées par la Chambre des représentants et le service Citoyenneté ?

Vous disposez d'un certain nombre de droits :

- Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel traitées par la Chambre des représentants et le service Citoyenneté ;
- Vous avez le droit d'obtenir, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel inexacts vous concernant ;
- Vous avez le droit, dans certains cas prévus par le Règlement général sur la protection des données, d'obtenir la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ;
- Vous avez le droit, dans certains cas prévus par le Règlement général sur la protection des données, de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel vous concernant ;
- Vous avez le droit, dans certains cas prévus par le Règlement général sur la protection des données, d'obtenir dans les meilleurs délais l'effacement de vos données à caractère personnel.

9. Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Lorsque vous constatez que certaines de vos données à caractère personnel sont erronées ou incomplètes ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez le faire en contactant le service Citoyenneté.

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données :

Chambre des représentants
M. Sébastien Van Koekenbeek,
Délégué à la protection des données
Place de la Nation 1
1008 Bruxelles
E-mail : dpo@lachamrbe.be.

Veillez joindre à votre demande une copie de votre carte d'identité. Votre demande sera traitée dans les 30 jours calendrier.

10. Voies de recours

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données et de former un recours juridictionnel si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du Règlement général sur la protection des données et/ou de la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Pour introduire une réclamation, adressez votre demande à l'adresse suivante :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

E-mail : contact@apd-gba.be

11. Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée

La présente politique est susceptible de faire l'objet de mises à jour. Il vous est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e). La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
